# Un nouveau barrage à 15M€ envisagé au Pesqué

**HYDROÉLECTRICITÉ** Le groupe aveyronnais Ondulia lance un vaste projet pour remplacer le barrage du Pesqué, rénover la centrale de la Minoterie et en construire une nouvelle sur la rive gauche.





Sur la rive gauche, quatre bâtiments donnant sur l'avenue du Pesqué seront rasés à la mi novembre pour faire de la place à la centrale envisagée. Sur la rive droite, le bâtiment de la centrale actuelle, niché au cœur de la Minoterie, devrait « a priori » être conservé. © A R.

a centrale hydroélectrique de la rive droite modernisée, une seconde centrale à construire rive gauche, un nouveau barrage et une rivière artificielle : pour ses installations hydroélectriques du Pesqué, le groupe aveyronnais Ondulia voit les choses en grand. Et ne perd pas de temps pour leur donner corps. Après avoir racheté en décembre 2015 la société SUO Énergie, propriétaire des murs, ses gérants s'activent en effet pour concrétiser leur projet d'investissement, estimé à 15M€

«On essaye d'optimiser le site, puis de l'améliorer », commence le cogérant de SUO Énergie, Jean-Marc Pringuet. « C'est un projet qui prendra du temps. On en a l'habitude: nous sommes dans un domaine où l'aspect administratif est assez lourd. D'autant que le contexte législatif et réglementaire est mouvant et nous oblige à revoir les dossiers », continue celui-ci, du haut de l'expérience acquise depuis la création d'Ondulia en 1998. L'entreprise fait en effet turbiner un parc actuellement comptant 10 centrales hydroélectriques

(Orthez compris), 7 parcs éoliens et une station photovoltaïque.

### Rive droite, un nouveau barrage à clapets

Concrètement, SUO Énergie prévoit ce mois-ci de déposer en préfecture un premier dossier concernant ses installations de la rive droite.

Ce dossier comprendra la démolition de l'actuel barrage fixe et son remplacement par un autre à clapets, « capable d'effacer les crues et de laisser passer les galets ». Afin d'étudier le terrain pour l'implantation de l'ouvrage estimé à «2-3M€», des opérations de forages ont été réalisées par l'entreprise tarbaise CACG, «seule habilitée dans le Sud-Ouest à faire des barrages ». Un plan de grilles « ethocompatible », avec un écartement de 2 cm (contre 7 actuellement), est enfin prévu afin d'épargner aux poissons un destin funeste, happés dans les turbines.

Pour le bâtiment de l'actuelle centrale, nichée au cœur du complexe de la Minoterie, aucune décision n'a été prise pour l'instant. « A priori, on le laissera en l'état. C'est le plus beau bâtiment du site. Après, si on décide de changer pour installer des turbines immergées, il sera nécessaire de le raser. ».

### 4 bâtisses rasées sur la rive gauche mi-novembre

Après le dossier de la rive droite suivra en octobre celui de la rive gauche. Dans les cartons: la construction d'une nouvelle centrale d'une puissance de 2MW et d'une rivière artificielle (voir plus bas).

Pour faire place nette, la démolition de quatre bâtiments jouxtant l'ensemble de l'ex Papeterie des gaves est nécessaire. Démarrée depuis le début de semaine, cette démolition devrait être achevée d'ici mi-novembre par l'entreprise orthézienne Lafont. «La destruction de ces bâtiments sera la seule chose visible pour l'instant. Suivant la façon dont la préfecture se positionnera et si les dossiers évoluent favorablement, il faudra 2-3 ans pour voir autre chose de concret », prévient d'emblée l'entrepreneur. Beaucoup d'eau coulera donc encore sous le Pont-Vieux avant que la cité Fébus ne soit électrisée par ce projet. ARNAUD ROSSIGNON

#### >> ZOOM

### Une quinzaine d'années pour rentabiliser

Si le projet se concrétise tel qu'il est esquissé, les centrales du barrage du Pesqué devraient produire, une fois opérationnelles, une puissance d'environ 3,8MW. Ce qui permettrait de tabler sur une production annuelle « d'environ 15 millions de kWh » selon Jean-Marc Pringuet. Avec cette quantité d'énergie produite, le retour sur investissement est espéré par l'entreprise d'ici « une quinzaine d'années ». « Nous n'avons pas d'actionnaires derrière nous, nous sommes une entreprise familiale. On ne vise pas la rentabilité à court terme. En plus, on apporte des fonds propres. » Cette estimation au doigt levé est toutefois sujette à caution. « Tout dépend du tarif de rachat de l'électricité », rappelle le gérant. « Actuellement, le tarif est de 3 cents le kWh. Si on n'arrive pas à avoir un tarif meilleur que cela au moment où on sera prêts, il faudra sabrer dans le programme. Cela dépend d'une volonté politique, le tarif étant plus ou moins subventionné par l'État. Un tarif subventionné permet de présenter aux banquiers des programmes d'investissements cohérents. »

## La rivière artificielle, un projet plein de promesses

Si le projet de la rive droite prévoit la suppression des actuelles passes à poissons et à kayak, la contrepartie proposée à ses charmes. Sur la rive gauche, SUO Énergie envisage en effet de créer une rivière artificielle autrement plus agréable à dévaler.

«Pour la remontée des migrateurs, cette centrale et la passe à poissons actuelle font partie des points noirs existant encore sur le gave », rappelle le président de la Gaule orthézienne, Michel Arenas. «Le projet d'une nouvelle passe est évoqué depuis quelques années, il me tarde que cela démarre. Mais c'est encore mieux si c'est une rivière artificielle : les migrateurs se fatiguent moins pour remonter dans les frayères. »

#### Pôle touristique possible

« Si l'on peut mettre cela en place, cela permettra d'enlever 200 mètres de béton, de rendre un aspect plus naturel au gave », note de son côté le gérant de SUO. Subsiste un obstacle de taille pour cette rivière nommée désir : son coût d'« au minimum 2M€ » . « Nous nous sommes concertés avec les kayakistes. Comme eux n'ont pas cette somme et nous

non plus, l'objectif est de trouver en commun un financement. »

Après s'est opposé avec succès, devant la justice, à un précédent projet de barrage faute de rivière artificielle en 2005, le club de kayak pourrait être en mesure de débloquer certaines aides. Le président de l'ONCK Nicolas Scharff propose cependant d'élargir le cercle des acteurs afin de voir les choses en grand. « On pourrait attirer beaucoup de monde avec un parcours partant d'Argagnon, avec une émotion à la rivière de Biron puis au Pesqué, avant de s'arrêter à un débarcadère au

Pont-Vieux. Nous deviendrions un pôle important du kayak dans le territoire », estime-t-il en rappelant que «l'Europe subventionne les grands projets touristiques en milieu rural à hauteur de 80 %».

Parmi les obstacles à ce dessein se posent cependant la question du tracé de la rivière. Telle que rêvée par les kayakistes, son entrée se situerait en amont du pont Eiffel et empiéterait sur « environ 2000 m²» de terrain constructible de l'ex papeterie rachetée par Lacq-Orthez. Le projet a du temps pour mdrir.

HA D